

Compte rendu du conseil municipal du 01 juillet 2014.  
Tous les conseillers sont présents.

1. Subventions aux associations, année 2014.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, après avoir pris connaissance des demandes de subventions sollicitées par les associations et regroupements divers, de leurs bilan financier ou rapport moral, accorde les subventions suivantes :

- Association Sportive de RECHICOURT LE CHATEAU 600,00€
- Association « LE LIVRE & L'IMAGE » (bibliothèque municipale) 585,00€
- LA PREVENTION ROUTIERE 50,00€
- L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DU SANON 100,00€.

Il est rappelé que les associations locales qui bénéficient gratuitement de la salle socio-éducative pour leurs activités habituelles (répét/chorale – rencontres hebdo/Club de l'Amitié) ne perçoivent pas de subventions.

Participation financière.

Le conseil municipal soutient l'action collective des foyers ruraux du secteur sud Saulnois en attribuant une aide individuelle aux jeunes habitants de la commune qui participeront au « camp ado 2014 » organisé du 21 juillet au 03 août 2014.

Une aide financière de 5,00€ par jour et par enfant de RECHICOURT LE CHATEAU présent au camp de vacances, est votée

Il est entendu que la participation financière à l'ordre des Foyers Ruraux, secteur Sud Saulnois, sera versée dès que le nombre de participants sera effectif.

2. Recensement de la population en 2015 nomination d'un coordonnateur communal.

Michel THOMAS a donné son accord pour assurer les fonctions de « coordonnateur communal INSEE », responsable de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement de la population qui doit avoir lieu sur le territoire communal du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

La nomination des agents recenseurs (au village et à Bataville) devrait intervenir courant octobre 2014. Profiter de la parution du prochain Flash Infos pour faire un appel à candidature.

3. Entretien des espaces verts à Bataville.

Considérant les travaux effectués à la cité Bataville par les ouvriers communaux pour l'entretien régulier des espaces verts pour le compte de la Société COMIAGE, le Conseil Municipal revoit sa délibération du 27 juin 2003 et fixe à 42,00€ le coût de l'heure à facturer à la Société COMIAGE, 53 rue Nationale à FREYMING-MERLEBACH.

La présente délibération prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ; elle annule et remplace la délibération du 27 juin 2003. Un état correspondant au travail effectué sera établi et transmis à la Société COMIAGE pour recouvrement des frais.



#### 4. Approbation du rapport du Syndicat des Eaux, année 2013 et fixation du tarif « redevance Assainissement »

- rapport annuel sur le service de l'eau, année 2013

Le rapport annuel 2013 sur le service de l'eau, dressé par le syndicat des eaux de Lorquin-Gondrexange est soumis aux membres du Conseil Municipal. Il est dûment approuvé.

- redevance assainissement

il est décidé de fixer à 0,80€ par m3 d'eau consommée, le montant de la redevance assainissement à appliquer sur les factures d'eau adressées par le syndicat aux consommateurs de Réchicourt-le-château.

La décision est approuvée par 8 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » et 5 « ABSTENTION ».

Le tarif s'appliquera sur les factures émises par le Syndicat pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

#### 5. Travaux

Stéphane ERMANN, Président de la Commission, informe des travaux réalisés et ceux en projet. Il fait un compte rendu des points vus avec les membres de la commission des travaux réunis le 09 mai 2014. L'outillage et les équipements de voirie prévus au budget 2014 sont acquis, (tracteur, pulvérisateur). Divers aménagements, entretien de voirie, de bâtiments ont été réalisés :

- Suite au sinistre du 10.04.2014 : réfection d'une des façades de l'atelier municipal et réparation en partie de l'enrobé du parking attenant. (travaux indemnisés par Groupama).  
Elagage d'arbres près des écoles, délimitation de deux places de stationnement « handicapés » devant la salle socio-éducative, - prévoir idem à devant la mairie et à la cité. Réfection de chaussée et trottoirs, route de Moussey. (AHLSEVH). Débroussaillage du parcours qui deviendra le chemin de randonnée « Les Boucles de Réchicourt ». Bancs à la cité rénovés. Penser à mettre correctement en place le panneau de basket sur l'aire de jeux.
- En cours, la réparation du motoréducteur à la station d'épuration, travaux indispensables pour le bon fonctionnement de l'ouvrage.

#### A voir :

- le problème de stationnement des véhicules Place de l'église et près du terrain de Boules à Bataville - la réfection du mur mitoyen HECKMANN Lionel / Commune. Proposition pour une remise en état du mur à l'identique (prendre contact avec Lionel HECKMANN).

Stéphane et Didier proposent de créer une journée du bénévolat, comme cela se fait dans d'autres communes (ex. Montreux/54). L'idée générale est de réunir les habitants volontaires autour d'une action commune au profit du village et la cité : entretien, travaux d'embellissement, fleurissement... dans un esprit convivial et sympathique.



6. terrain communal, parcelle 176 /section 8

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du courrier par lequel Laetitia HEINTZ et Stéphane HISIGER de l'EARL du PAYS DES ETANGS sollicitent l'accord du conseil municipal pour l'exploitation du terrain communal section 8, parcelle 176 sous convention d'occupation précaire.

Après avoir pris connaissance de divers éléments d'information sur ce dossier, (tracé du terrain, limite et PV d'arpentage), il est constaté :

- Après des travaux de défrichement autour de cette parcelle, 3 bornes manquent. les limites de propriété ne peuvent être correctement établies. A charge pour l'EARL du Pays des Etangs de réparer, de faire procéder au bornage de la parcelle et de le faire constater par PV d'arpentage.

Le conseil municipal apportera ensuite une réponse à la demande de location.

Questions et informations diverses :

Nathalie JAMBOIS : presbytère, logement gratuit pour M. le Curé / Taxes qui paie /  
Logement CCAS, occupé par Sœur Rita :

Réponse : En Alsace/moselle les communes ont obligation de fournir un logement au prêtre, ou à défaut, de lui verser une indemnité représentative.

La Taxe d'habitation est payée par le prêtre. La commune paie les taxes foncières (comme tout propriétaire).

Logement du CCAS occupé par Sœur Rita : Une nouvelle pièce à aménager en chambre à coucher, plus près de son lieu de vie / économie de chauffage. Les ouvriers communaux aideront au déménagement.

Marie MEREL : Etendre les compétences de la commission « Relations Publiques ». Présenter à la rentrée des propositions d'organisation de la communication interne.

Visiter dès que possible les propriétés communales, voir les points sensibles.

Voir la possibilité de visiter les fermes.

Visiter les entreprises installées sur le territoire.

Concours des Maisons Fleuries 2014 / Réchicourt visitera Foulcrey -Maryline et Chantal feront partie du jury - Maizières les Vic visite Réchicourt.

Le Maire indique que le Foyer Culturel du pays des Etangs met en vente le podium de l'association.

Il serait intéressant pour la commune de l'acquérir (le mettre à disposition des particuliers, des associations, l'installer à la salle socio-éducative).

Le prix de cession proposé de 1000.00€ est jugé trop excessif par le conseil. Le maire est chargé de négocier ce prix. La décision est reportée.

Ampliations aux conseillers le 04.07.14

le Maire,

  


3)